



Recommandations

2020

**Demandes et suggestions de la
Fédération des étudiantes et des étudiants
du Campus universitaire de Moncton
(FÉÉCUM)
au gouvernement du Nouveau-Brunswick
à l'approche du budget provincial**

Février 2020

Mise en contexte

Subventions aux universités, inflation et droits de scolaritéⁱ

(moyenne provinciale)

	2010 à 2019	2015 à 2019
subv.	4,57%	2,56%
inflation	16,09%	7,32%
scolarité	35,84%	17,07%

Bourses d'aide financière

(moyenne par bénéficiaire)ⁱⁱ

VS

Droits de scolarité

(moyenne provinciale)ⁱⁱⁱ

	Droits de scolarité	Aide financière
2016-17	6563\$	3864\$
2017-18	6774\$	3406\$
2018-19	6944\$	3495\$
2019-20	7367\$	2879\$ (est.)
4 ans	+12%	-24%

Il est attendu que chaque changement de gouvernement engendre des réformes affectant le secteur de l'éducation postsecondaire.

Par exemple, des coupures de près de 50 M\$¹ dans l'aide financière ont marqué les débuts du mandat du gouvernement précédent, qui a ensuite réinvesti environ la moitié de cette somme dans la création de deux nouveaux programmes d'aide financière: le programme des Droits de scolarité gratuits (DSG) et le programme d'Allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne (PADSCM).

L'impact de ces programmes devait être établi par une analyse indépendante de leur impact, échelonnée sur 5 ans². Or des changements majeurs ont été apportés au système d'aide financière avant cette échéance, et l'institut chargé de l'analyse confirme que le projet fut annulé dans la foulée du changement de gouvernement.

Parallèlement, le même gouvernement signait des protocoles d'entente avec les universités publiques du N-B. Malgré l'intention énoncée de « stabiliser les droits de scolarité pour les étudiants et de fournir un financement pluriannuel prévisible à l'université »³, ces dernières ont surtout permis aux universités de planifier leur sous-financement à moyen terme.

Le but de ces mesures semblait de pousser les universités à couper dans leurs dépenses, tout en protégeant les étudiant.e.s de l'impact potentiel de ces coupures. Mais sur le terrain, les droits de scolarité augmentent à plus de deux fois le rythme de l'inflation, et l'aide financière reçue est insuffisante pour améliorer l'accessibilité des études. De fait, elle a connu un recul suite aux réformes récentes.

Depuis 2016, les droits de scolarité ont augmenté de 12% en moyenne au N-B, alors que le montant moyen d'aide non-remboursable a chuté de 24% (dont un recul estimé de 17,6% durant la dernière année)

La FÉECUM croit que nous pouvons faire mieux comme province, et vous présente ici ses suggestions qui, nous l'espérons, sauront guider votre travail dans les mois et années à venir.

Bonne lecture.

Aide financière versée aux étudiant.e.s (total)^{iv}:

2017-2019 *moyenne*
(DSG et PADSCM) **19,9 M\$**

2019-2020*
(BRFS) prévu: **13,4 M\$**
19,2 M\$

RÉSULTAT: **-6,5 M\$**
prévu **-0,7 M\$**

Montant moyen par bénéficiaire^v:

	public	privé
2016-17	3330\$	---
2017-18	3069\$	---
2018-19	3003\$	---
2019-20 (est.)	2752\$	3230\$
Moyenne globale 2016-17 à 2018-19	3134\$	
2019-2020 (est.)	2879\$	

Dette étudiante moyenne à l'obtention du diplôme au N-B (2015)^{vi}:

40 000\$

(toutes les sources)

Canada: 28 000\$ Ontario: 29 000\$

Québec: 16 400\$ Alberta: 31 000\$

*cumulatif, décembre 2019

1. Aide financière aux étudiant.e.s

Les coupures effectuées dans le Programme d'aide financière aux étudiants du Nouveau-Brunswick (PAFÉ), en avril 2019, ont gravement réduit l'efficacité des programmes d'aide financière non-remboursable. En plus de coupures de près d'un million\$, le nombre de bénéficiaires a augmenté en raison de l'éligibilité des étudiant.e.s du secteur privé. Plus de monde reçoit donc moins d'aide.

Des 26,5 M\$ prévus au budget⁴ pour le DSG et le PADSCM, 19,2 M\$ sont affectés à la Bourse renouvelée pour les frais de scolarité (BRFS)⁵, contre 19,9 M\$ en moyenne les deux années précédentes. En date du 2 décembre 2019, 13,4 M\$ avaient été versés⁶.

10 M\$ furent réservés au rétablissement du Crédit d'impôt du N-B pour les frais de scolarité (CIFS). Le crédit moyen pour les étudiant.e.s admissibles était de 541\$ quand il fut aboli en 2015⁷. Pour réclamer le plein montant du crédit moyen, il faudrait que l'étudiant.e ait un revenu annuel de 21 500\$, l'équivalent d'une année de travail à temps plein au salaire minimum. La moyenne d'heures travaillées pendant l'année universitaire est d'environ 15 heures par semaine⁸. Passé ce seuil, des pénalités peuvent être imposées au niveau des prêts et bourses, sans parler d'impact négatif sur la santé et la réussite⁹. Même en ajoutant 16 semaines de travail à temps complet pendant la période estivale, on obtient un revenu annuel de 12 305\$, qui ne permet pas à l'étudiant.e de réclamer le crédit au cours de sa période d'étude¹⁰.

Enfin, le nombre moyen d'étudiants demandeurs au CIFS à sa dernière année d'activité était de 34 000, ou 48 000 demandeurs en incluant les parents admissibles. Un simple calcul nous indiquera qu'une forte disparité existe forcément dans les montants remis.

La FÉECUM l'a dit et le répète: les crédits d'impôt ne sont pas une mesure efficace d'aide financière aux étudiant.e.s. Puisque la dette étudiante est accumulée pendant les études, c'est le meilleur moment pour réduire le fardeau qui pèse sur la jeunesse, avant que l'intérêt encouru vienne s'ajouter à ce fardeau déjà trop lourd.

La proportion du coût moyen des droits de scolarité couvert par le montant moyen versé par les programmes de bourses du PAFÉ a diminué de 8,1% en l'espace d'un an à peine.

Statistiques de base sur la dette étudiante des néo-brunswickois.e.s:

Diplômé.e.s
2015 à 2018^{vii}:

8907

65% ont une dette
étudiante^{viii}

5700

...dont 69% ont une
dette de ≥25 000\$^{viii}

4104

Prêt étudiant moyen à la fin
du baccalauréat (2015)^{ix}:

35 000\$

+

Intérêt sur 10 ans:

10 903\$

=

Coût RÉEL du bacc

45 903\$

Versement mensuel^x: 402\$

(dont 95\$ en intérêt)

... sans parler de la dette de source
privée (20 000\$ en moyenne pour 2015)

Donc, sur 10 diplômé.e.s...

	Dette d'étude	Dette de 25 000\$ +
Canada	4,1	1,8
N-B	6,8	4,9
Québec	1,2	0,2
Ontario	4,6	2,3
Alberta	4,7	2,4

Tout réduction de l'aide reçue au cours du programme d'études signifie également un impact plus lourd à long terme. Les 255\$ perdus en moyenne signifient un montant de 1020\$ d'aide reçue en moins sur 4 ans de baccalauréat, qui augmente à 1337\$ quand on y ajoute l'intérêt¹¹.

Rappelons par ailleurs qu'à mesure que les droits de scolarité et le coût de la vie augmentent, si le gouvernement persiste à ne pas réinvestir de fonds dans la BRFS, ni dans le financement des universités, l'efficacité du programme ne peut qu'aller en diminuant.

Songons également que le N-B affiche la proportion la plus élevée au pays de diplômé.e.s avec une dette d'études à l'obtention du baccalauréat (6,8 sur 10) et de diplômé.e.s avec une dette de 25 000\$ ou plus à l'obtention du baccalauréat (4,9 sur 10) en 2015¹².

Il ne fait pas de doute que l'éducation est le meilleur moyen de donner à notre province les moyens d'avancer et d'améliorer à long terme la qualité de vie de la population du N-B. Ceci dit, il faut d'abord cesser de traiter l'éducation postsecondaire comme une dépense ou un luxe et la voir comme l'investissement qu'elle constitue.

Ceci dit, notre gouvernement provincial doit inscrire l'aide financière aux étudiant.e.s parmi ses priorités, s'il espère qu'après avoir obtenu leur diplôme les étudiant.e.s soient à leur tour en mesure d'aider financièrement la province en contribuant à son économie.

Recommandation 1:

Que le gouvernement du N-B voit à **injecter des fonds dans la BRFS** pour rétablir ou dépasser les niveaux d'aide fournis sous les programmes précédents. Il est primordial que toute nouvelle aide financière soit non-remboursable et accessible pendant les études, de sorte à contrer l'endettement étudiant à sa source.

Recommandation 2:

Que le gouvernement du N-B **élimine l'intérêt sur les prêts étudiants provinciaux** comme l'ont récemment fait la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui permettrait aux diplômé.e.s d'économiser en moyenne 4361\$ en intérêt sur 10 ans, au coût estimé d'un peu plus de 10 M\$ par année. Une telle mesure pourrait être conditionnelle à la résidence dans la province après les études, pour appuyer la rétention des diplômé.e.s.

Le protocole de financement (GNB-UMoncton)

des coûts « stables et prévisibles »

Année	Subv.	Scolarité ^{xi}
2017-18	+1%	+3,21%
2018-19	+1%	+2,43%
2019-20	+1%	+6,17%
2020-21	+2%	?

Droits de scolarité moyens au N-B sous les protocoles de financement actuels^{xi}:

2017-18: 6774\$
2018-19: 6994\$
2019-20: 7367\$

+ 593\$ (8,7%)

GNB (2018):

« Appuyer nos universités [...] est crucial pour le bien-être social et économique de notre province, et nous continuerons de faire des étudiants une priorité.^{xii} »

Aide financière: -8,4%
Droits de scolarité: +8,7%

2. Financement des universités

Les protocoles de financement en vigueur arrivent à échéance en 2020-2021, ce qui signifie que la prochaine rentrée sera la dernière couverte par ces dernières. Il faudra que le gouvernement réexamine le financement des universités sous peu, si ce n'est déjà amorcé.

Pour financer adéquatement les universités publiques de la province, il faudrait permettre à ces dernières de faire face à une augmentation annuelle de 1,5% au-dessus du taux d'inflation dans leurs coûts d'opération¹³. Sous ce seuil, des coupures sont nécessaires en l'absence de croissance de la population étudiante, sans quoi la seule autre option devient la hausse des droits de scolarité.

Les trois dernières années nous ont démontré ce qui se produit quand les établissements postsecondaires sont financés dans le but de maintenir des « droits de scolarité stables et prévisibles »¹⁴. À vrai dire, les étudiant.e.s constatent l'effet inverse: au lieu d'améliorer l'accessibilité des études, les protocoles en place les rendent encore plus vulnérables aux hausses massives et précipitées des droits de scolarité.

Par ailleurs, la vérificatrice générale du N-B recommande un examen de la formule de financement des établissements, notamment au chapitre de la pondération accordée aux programmes dans le calcul du nombre d'ÉTP¹⁵. Le MÉFT a accepté cette recommandation, et compte l'appliquer avant la prochaine entente de financement.

En fait de « droits de scolarité stables et prévisibles », le protocole de (sous-) financement actuel a engendré une augmentation de 8,7% (+ 593\$) durant ses trois premières années d'application.

Cet examen peut s'avérer critique pour le maintien de la qualité de l'éducation dans le secteur public: l'objectif ne peut pas simplement être de réduire les fonds investis. Notre dilemme est particulier: il faut améliorer la qualité de l'éducation et la capacité de recherche pour attirer davantage d'étudiant.e.s de l'extérieur de la province (et de l'extérieur du Canada) pour permettre la croissance, tout en ciblant l'accessibilité des études pour la population de la province, qui affiche le 2e revenu médian des ménages le plus faible au pays¹⁶.

Revenu total médian après impôt des ménages, 2016^{xiii}

région/ province	revenu médian	rang prov. (2016)
Canada	61 348\$	---
Maritimes	53 039\$	---
N-B	52 553\$	9 ^e /10
Québec	52 207\$	10 ^e /10
Ontario	65 285\$	3 ^e /10
Alberta	80 300\$	1 ^{er} /10

Le rapport de la vérificatrice générale recommande également au MEFT de voir à appliquer davantage de contrôle sur les fonds qui sont octroyés aux établissements publics d'ÉPS, indiquant que la mise en place d'indicateurs de rendement pourrait être un moyen d'y parvenir. L'Ontario et l'Alberta ont récemment adopté cette pratique, au terme d'un processus largement critiqué par les experts dans le domaine.

Le plan de transition ontarien, échelonné sur quatre ans, prévoit que 60% du financement public des établissements postsecondaires soit lié à leur performance d'ici 2024, ce qui représente le quart de leurs revenus actuels. En dépit des mérites potentiels de l'initiative, les détails sont d'une importance cruciale pour ses conséquences. C'est pourquoi des doutes légitimes sont soulevés quant à la pertinence des indicateurs choisis, sur l'impact à prévoir sur l'accessibilité des études, et de manière générale sur les intentions réelles derrière la réforme¹⁷. Il semble par ailleurs que le processus mis de l'avant en Ontario favoriserait certains établissements au détriment d'autres¹⁸.

Une étude commandée sous le gouvernement précédent laisse croire que le N-B songe aussi à aller dans cette direction. Si tel est le cas, il importe plus que jamais auparavant d'assurer un financement de base adéquat aux universités publiques. Par exemple: des coupures de 8,7 M\$ en science infirmière ont récemment été justifiées par l'échec des universités à créer des places supplémentaires dans les programmes de formation¹⁹. Par contre, des documents obtenus par le Syndicat des infirmières et infirmiers du N-B (SIINB) démontrent que les universités ne sont pas à blâmer pour cet échec, principalement imputable au sous-financement des places existantes²⁰.

Une stratégie de financement pour le postsecondaire ne peut se limiter à la réduction des dépenses; ce sont invariablement les étudiant.e.s et leurs proches qui en souffriront les conséquences.

Recommandation 1:

Que le gouvernement du N-B voit à **augmenter le financement des universités publiques** de sorte à s'approcher graduellement d'un taux correspondant à 1,5% au-dessus du taux d'inflation.

Recommandation 2:

Que le gouvernement du N-B **fasse véritablement des étudiant.e.s une priorité** en ciblant une stabilisation à 0% (gel financé) des droits de scolarité à court terme, s'inscrivant dans un plan à long terme de réduction dans une perspective de gratuité éventuelle des études dans les établissements publics de la province.

Étudiant.e.s internationaux vs total des inscriptions au N-B (tous les cycles)^{xiv}

	Inscriptions	% du total
2014-15	2739	13,6%
2015-16	2607	13,4%
2016-17	2400	12,7%
2017-18	2325	12,5%
2018-19	2433	13,1%

Frais supplémentaires déboursés par les étudiant.e.s internationaux (moyenne)^{xv}

année	diff. (\$)	diff. (%)
17-18	7724\$	+114%
18-19	7976\$	+114%
19-20	8279\$	+112%

Étudiant.e.s internationaux francophones au N-B^{xvi}

	CCNB	UdeM	Total
15-16	206	827	1033
16-17	218	753	971
17-18	242	686	928
18-19	423	777	1200

3. Étudiant.e.s internationaux francophones

La chose est bien connue: les étudiant.e.s internationaux paient beaucoup plus cher pour leurs études, au Nouveau-Brunswick comme partout ailleurs. Les frais supplémentaires qui s'appliquent à leur endroit vont de 83% (UMoncton) à 132% (UNB) du coût exigé des étudiant.e.s du N-B ou des autres provinces canadiennes.

Confrontées à l'impact du déclin démographique de la province sur leurs bassins traditionnels de recrutement, nos universités publiques fondent beaucoup d'espoirs sur le recrutement à l'international pour faire face à leurs défis financiers. Et pourtant, les inscriptions en provenance de l'international ont diminué entre 2014 et 2018, en nombre absolu comme en pourcentage du total²¹. Rappelons ici que les étudiant.e.s internationaux sont exclus de la formule de financement²², et que les établissements doivent assurer la totalité des coûts liés à leur recrutement, à leur rétention et à leur éducation.

L'impact économique des étudiant.e.s internationaux au N-B s'estimait à 170 M\$ en 2009-2010 (dont 52 M\$ en dépenses et 37 M\$ en argent « neuf ») et chaque 1\$ investi dans leur éducation et leur santé par le gouvernement provincial rapportait 1,78\$ à la province²³.

Il n'en est pas moins nécessaire de chercher à attirer ici davantage de ces étudiant.e.s, qui sont indispensables au maintien de nos établissements et essentiels à leur croissance. Leur apport est crucial pour la survie de nos universités, tout comme leur immigration après les études pour l'avenir de la province: en l'absence de nouveaux arrivants en nombres suffisants, nous ne pouvons que gérer le déclin dans nos institutions et dans notre population.

Le N-B atteint ou dépasse ses cibles d'immigration depuis quelques années²⁴, bien que des lacunes persistent dans l'attraction et la rétention d'immigrant.e.s francophones. Les cibles annuelles fixées depuis 2014 n'ont jamais été atteintes, et l'objectif d'atteindre 33% de nouveaux arrivants francophones en 2020 vient d'être reporté à 2024. La cible reste pertinente, et il faut souligner l'engagement soutenu du

77% des diplômé.e.s internationaux aimeraient rester en Atlantique après leurs études (2016)^{xvii}

Diplômé.e.s internationaux francophones au N-B^{xviii}

	CCNB	UdeM	Total
2016	106		
2017	112		
2018	107		
2019	136		

gouvernement envers le maintien de la proportion de francophones dans la population; cela dit, des actions supplémentaires s'imposent. Ces actions peuvent tabler sur les diplômé.e.s des établissements postsecondaire francophones du N-B. Le gouvernement reconnaît le potentiel des collèges et universités pour accroître l'immigration et se dit soucieux « de fournir à ces étudiants les bons outils dont ils ont besoin pour rester et réussir dans la province²⁵ ».

Il serait ainsi possible de s'attaquer à deux obstacles importants - le coût élevé des études et les barrières à l'immigration après l'obtention du diplôme - en faisant de l'intégration des étudiant.e.s internationaux au marché du travail du N-B durant leurs études une priorité.

Des études récentes dans notre région révèlent l'importance primordiale de l'accès à l'emploi dans l'intégration, tant chez les diplômé.e.s²⁶ que chez les nouveaux arrivants²⁷. Paradoxalement, en dépit d'un profil idéal, il peut s'avérer difficile pour les étudiant.e.s internationaux d'acquérir de l'expérience admissible aux programmes d'immigration²⁸. Une meilleure promotion des programmes d'immigration après les études serait un autre axe à considérer.

Le N-B est réputé pour être un endroit accueillant, sauf que la discrimination a encore un impact sur les étudiant.e.s internationaux - surtout ceux originaires d'Afrique subsaharienne - qui complique leur intégration et ralentit leur progression en milieu de travail, particulièrement dans les professions mieux rémunérées²⁹. L'amélioration de la diversité dans les milieux de travail et la création d'espaces de rencontre et de dialogue interculturel sera essentiel à changer les mentalités, car l'accès à l'emploi reste le principal point d'ancrage pour les diplômé.e.s, et la première étape de l'intégration.

Recommandation 1:

Que le gouvernement du N-B voit à **créer un programme de réduction de la dette étudiante réservé aux étudiant.e.s internationaux** qui leur permette de récupérer une majorité ou la totalité de la différence payée en droits de scolarité pendant leurs études menant au diplôme dans un établissement postsecondaire de la province, sous condition de demeurer au N-B après les études.

Recommandation 2:

Que le gouvernement du N-B **crée un programme d'accès au marché du travail néo-brunswickois pour les étudiant.e.s internationaux** qui cible leur intégration dans des entreprises de la province par le biais de stages coopératifs. Un tel programme devrait inclure des incitatifs aux employeurs et des efforts d'éducation et de sensibilisation pour encourager un changement de culture durable, tant chez les employeurs que chez la clientèle.

Stagiaires non-rémunérés dans les services publics provinciaux (moyenne 5 ans, 2018)^{xix}

992 par année

Diplômes remis au N-B dans les domaines de la santé et en éducation^{xx}

	Santé et connexes	Éducation
2010	682	422
2014	548	300
2018	434	239

Inscriptions au 1er cycle dans les domaines de la santé et en éducation^{xxi}

	Santé	Éduc.	Total
2010	2691	1447	19 699
2014	2599	716	17 918
2018	2252	607	16301
	-16%	-58%	-17%

4. Stages non-rémunérés dans les services publics

En 2017, la FÉECUM a lancé sa campagne **Mon stage me ruine** pour dénoncer le fardeau financier qui pèse sur les finissant.e.s de plusieurs programmes comportant un stage non-rémunéré en milieu de travail. Les programmes ciblés débouchent sur des emplois dans les services publics provinciaux, dont au moins deux concernent des domaines présentement aux prises avec une pénurie. Nous voyons donc ici l'opportunité pour le gouvernement d'encourager le choix d'une carrière dans ces métiers, en permettant aux stagiaires de tirer un bénéfice du travail effectué auprès des citoyen.ne.s de la province.

Précisons que la valeur de l'expérience acquise pendant ces stages n'est pas à remettre en question. Ceci dit, plus de 80% des stagiaires non-rémunérés sont des femmes, et cette proportion avoisine ou dépasse le cap des 90% dans les soins infirmiers et en milieu scolaire (88%). La vaste majorité des stages non-rémunérés relève de ces deux secteurs, qui sont aussi à forte prédominance féminine.

En 2015, les dépenses supplémentaires résultant directement de la nécessité de suivre un stage non-rémunéré comme partie de la formation universitaire s'élevaient à plus de 1000\$ en moyenne³⁰. Ce sont des dépenses que les étudiant.e.s des programmes sans composante de stage n'ont pas à déboursier.

Une nouvelle dépense supplémentaire s'est ajoutée en 2019 pour les étudiant.e.s de l'Université de Moncton: un frais de formation clinique de 500\$ par année leur est dorénavant imposé pour financer leurs stages en milieu hospitalier. L'ajout de ce frais est un résultat direct des coupures faites dans le financement des universités.

Collectivement, les stagiaires en fin de programme complètent près de **500 000 heures de travail** chaque année au N-B, sans être rémunérés pour leurs services... et on leur impose des coûts supplémentaires!

Un stage non-rémunéré signifie généralement l'impossibilité - parfois l'interdiction - d'occuper un emploi à temps partiel pour une période

Heures travaillées durant les stages de fin de programme (Université de Moncton)^{xxii}:

Sc. infirmière	405
Éducation	560
Travail social	560
Sport-loisir	560
Nutrition	1400

Valeur individuelle (est.) du travail complété pendant les stages de fin de programme:

	@ salaire minimum	@ salaire départ ^{xxiii}
Sc. inf.	4658\$	12 583\$
Éduc.	6440\$	14 370\$
Tr. soc.	6440\$	14 633\$
Loisir	6440\$	15 243\$
Nutr.	16 100\$	36 694\$

Valeur totale annuelle (est.) du travail réalisé par les stagiaires non-rémunérés (moyenne 5 ans, 2018):

	@ salaire minimum	@ salaire départ ^{xxiv}
Sc. inf.	1,9 M\$	4,3 M\$
Éduc.	2,0 M\$	4,4 M\$
Tr. soc.	0,7 M\$	1,6 M\$
Loisir	0,3 M\$	0,7 M\$

prolongée (variant de 6 à 40 semaines). Les stagiaires doivent ainsi gérer à la fois des coûts supplémentaires et une perte de revenu, ce qui s'ajoute au fardeau déjà lourd du coût des études. En revanche, le travail réalisé par les stagiaires non-rémunérés en fin de programme représente une valeur estimée - et donc des économies pour le gouvernement - de 5,6 millions \$ au salaire minimum, ou 13,8 M\$ au salaire d'entrée dans la profession.

Il ne s'agit pas non plus de simples stages d'observation: le travail accompli par les stagiaires en fin de programme doit atteindre les mêmes standards que ceux appliqués en début de carrière, sinon davantage. Si une supervision additionnelle leur est appliquée, un degré très élevé d'autonomie est attendu de leur part quant aux aptitudes démontrées dans l'exercice de leurs tâches.

En dépit de la demande accrue causée par la pénurie de personnel, le nombre de diplômés remis a diminué de 36% en santé et de 43% en éducation au cours de la dernière décennie. Les inscriptions ont quant à elles chuté de 21% et 58%, respectivement³¹.

Dans le contexte actuel, le gouvernement aurait tout à gagner en créant des incitatifs pour attirer les jeunes de la province - et d'ailleurs - vers ces programmes de formation. Il faut évidemment que la stratégie de recrutement vise plus large que le système postsecondaire³², mais ce dernier a toujours fait partie de la solution et son rôle est appelé à se poursuivre à long terme.

Il est primordial pour le gouvernement de reconnaître les besoins des stagiaires et de les appuyer. Car même en donnant l'illusion d'économiser dans l'immédiat, les compressions en ÉPS finiront par coûter très cher à la province, dont la capacité d'avancer diminue au fil des coupures.

Recommandation 1:

Que le gouvernement du N-B voit à **rétablir la bourse de 1500\$ retirée aux stagiaires en 2019** de sorte à leur permettre d'éponger les dépenses supplémentaires liées aux stages de fin de programme (vêtements, déplacements, vaccins, matériel, etc.)

Recommandation 2:

Que le gouvernement du N-B **travaille avec les universités afin de développer plus d'options CO-OP** permettant aux étudiant.e.s d'accumuler de l'expérience pertinente dans leur domaine d'étude et de développer un réseau professionnel tout en étant rémunéré.e.s pour leur contribution au milieu de travail qui les accueille.

1. Chiffres en marge:

- i) Banque du Canada, Feuille de calcul de l'inflation, web:
<https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>
- ii) Ministère de l'éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (MÉFT), demande d'information sur les fonds et les bénéficiaires du DSG, du PADSCM et de la BRFS, décembre 2019. Les chiffres pour 2019-2020 sont des estimés calculés en divisant le budget projeté pour l'année (19,2 M\$) par le nombre de bénéficiaires rapporté en décembre 2019 (6669), et en appliquant la proportion de l'enveloppe versée à chaque secteur en décembre au budget projeté.
- iii) CESPM, Tableau A: Premier cycle arts et sciences - droits de scolarité (temps plein). Web:
<http://cespm.ca/research/maritimeuniversitystatistics/tuitionsurvey.aspx>
- iv) Voir note ii).
- v) Ibid.
- vi) Statistique Canada, Tableau 37-10-0037-01. Enquête nationale sur les diplômés, dette d'études de toutes sources selon le lieu de résidence à l'interview et le niveau d'études. Web:
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710003701&pickMembers%5B0%5D=1.5&pickMembers%5B1%5D=3.1>
- vii) CESPM, Tableau 17: Grades de premier cycle décernés par province d'études, domaine d'études, statut d'immigrant et province de résidence. Web: <http://cespm.ca/research/maritimeuniversitystatistics/credentialsgranted.aspx>
- viii) Calculé d'après les données figurant au Tableau 37-10-0037-0. Voir note vi)
- ix) Ibid.
- x) Gouvernement du Canada, Estimateur de remboursement des prêts (114 mois, taux fixe, avec période de grâce de 6 mois). Web:
http://tools.canlearn.ca/cslgs-scpse/cln-cln/crp-lrc/calculer-calculate-fra.do;jsessionid=aMd_HxGRyDY924U-ddBclGT0fknfmjDIUqvUd63XQ0Pyio_eUFZE!400353934
- xi) Voir note iii).
- xii) MÉFT (26 janvier 2018), Signature d'un protocole d'entente avec l'Université de Moncton. Web:
<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/nouvelles/communiqu2018.01.0091.html>
- xiii) Statistique Canada, Statistiques du revenu des ménages et genre de ménage incluant la structure de la famille de recensement pour les ménages privés, Recensement de 2016. Web:
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GK=0&GRP=1&PID=110192&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=999&Temporal=2016,2017&THEME=119&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>
- xiv) CESPM, Tableau 9: Inscriptions par province d'études, statut d'immigrant, province de résidence et niveau d'études - de 2014-2015 à 2018-2019. Web: http://cespm.ca/media/185686/Tableau9_Inscriptions_2018-2019.pdf (NOTE: les chiffres présentés incluent les lignes « International » et « Extérieur du Canada »).
- xv) Voir note iii).

- xvi) Données tirées des Rapports annuels du CCNB (Web: <https://ccnb.ca/le-ccnb/rapports-et-publications-du-ccnb/rapports-annuels.aspx>) et des Données institutionnelles de l'Université de Moncton (Web: <https://www.umoncton.ca/acces-information/donnees-institutionnelles>), exception faite des données pour l'année en cours, qui sont tirées des nouvelles publiées par les institutions après la rentrée de septembre. Lorsque les chiffres d'une même source varient d'un document à l'autre pour une même année, les données les plus récentes ont été choisies.
- xvii) Association of Atlantic Universities (AAU), 2017 International Graduate Study. The Graduate Experience - One Year Later, 2017, p. 8. Web: <http://www.atlanticuniversities.ca/sites/default/files/documents/Website%20v.%20International%20Graduate%20Study%20FINAL.pdf>
- xviii) Pour le CCNB: demande d'information (janvier 2020); Pour l'Université de Moncton : CESPM, Tableau 17: Grades de premier cycle décernés par province d'études, domaine d'études, statut d'immigrant et province de résidence, 2017 et 2018. Web: <http://cespm.ca/research/maritimeuniversitystatistics/credentialsgranted.aspx> et CESPM, Tableau 15: Grades de premier cycle décernés par province d'études, domaine d'études, statut d'immigrant et province de résidence, 2014, 2015 et 2016. Web: <http://cespm.ca/research/maritimeuniversitystatistics/credentialsgrantedpreviousyears.aspx>
- xix) Données provenant d'une demande d'information sur les diplômes remis dans les programmes ciblés par la campagne Mon stage me ruine, soumise aux registraires de l'Université du Nouveau-Brunswick, de l'Université St. Thomas et de l'Université de Moncton en juin 2018.
- xx) CESPM, Tableau 15: Grades de premier cycle décernés par province, établissement et domaine d'études, 2018. Web: http://cespm.ca/media/185728/Tableau15_Dipl%C3%B4mes-d%C3%A9cern%C3%A9s_2018.pdf et CESPM, Tableau 13: Grades de premier cycle décernés par province, établissement et domaine d'études, 2010 et 2014. Web: <http://cespm.ca/research/maritimeuniversitystatistics/credentialsgrantedpreviousyears.aspx>
- xxi) CESPM, Tableau 7: Inscriptions par province, domaine d'études principal et niveau d'études - de 2014-2015 à 2018-2019. Web: http://cespm.ca/media/185680/Tableau7_Inscriptions_2018-2019.pdf et CESPM, Tableau 6: Inscriptions par province, domaine d'études principal et niveau d'études - de 2010-2011 à 2014-2015. Web: http://cespm.ca/media/118051/Enr_Table6_2014_2015F.pdf
- xxii) Université de Moncton, Répertoire 2019-2020, heures de stage prévues à la dernière année des programmes suivants: Éducation, Nutrition-alimentation, Science infirmière, Travail social, Gestion sports, loisir et tourisme. Web: <https://www.umoncton.ca/repertoire>
- xxiii) GNB, Conventions collectives pour: Infirmières, Partie III (Web: <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ohr-brh/pdf/ca/303-f.pdf>), Éducation (Enseignants) (Web: <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ohr-brh/pdf/ca/107-f.pdf>) et Professionnels spécialisés en soins de santé (Web: <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ohr-brh/pdf/ca/302-f.pdf>), Annexe A.
- xxiv) Ibid.

2. Texte principal:

1. CBC (9 mai 2016), Free tuition comes at big cost to 40,000 students, web: <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/free-tuition-changes-tab-program-1.3573019>
2. IRDF-NB, L'analyse des avantages des programmes d'allègement des droits de scolarité et des Centres de la petite enfance, juin 2018. Web: <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/petl-epft/PDF/SFS/BenefitsAnalysisReportJuly2018F.PDF>
3. MÉFT (26 janvier 2018), Signature d'un protocole d'entente avec l'Université de Moncton. Web: <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/nouvelles/communiqu2018.01.0091.html>

4. Ministère des Finances du N-B, Budget 2017-2018, Fonds pour l'éducation et la nouvelle économie, page 13. Web: <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/fin/pdf/Budget/2017-2018/MainEstimates2017-2018BudgetPrincipali.pdf>
5. Acadie Nouvelle (9 avril 2019), Le gouvernement Higgs met fin à la gratuité des études pour les moins nantis. Web: <https://www.acadienouvelle.com/actualites/2019/04/09/le-gouvernement-higgs-met-fin-a-la-gratuite-des-etudes/>
6. Voir section 1, note ii).
7. Voir note 5.
8. MARSHALL, Katherine, Profil d'emploi des étudiants postsecondaires, Statistique Canada, Perspective, 2010, p. 9. Web: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-001-x/2010109/article/11341-fra.htm>
9. BERTHELOT, Mikaël et TRAORÉ, Issouf, Le travail rémunéré pendant les études et la santé mentale des jeunes: le nombre d'heures travaillées compte, Institut de la statistique du Québec, Zoom santé no. 59, Juin 2016, p. 2. Web: <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201606.pdf>
10. Thomson Reuters, Calculatrice gratuite du taux d'imposition 2019. Web: <https://www.thomsonreuters.ca/fr/suiteprofessionnelledt/soutien/calculatrice-d-impot.html>
11. CESPM, Tableau A : Premier cycle en arts et sciences - droits de scolarité (temps plein), 2018-2019 et 2019-2020. Web: <http://cespm.ca/research/maritimeuniversitystatistics/tuitionsurvey.aspx>
12. Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés. Tableau 37-10-0036-01, 2019. Web: <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710003601>
13. USHER, Alex, Perpetual Growth, Higher Education Strategy Associates (HESA), One Thought Blog, 11 novembre 2019. Web: <http://higherstrategy.com/perpetual-growth/>
14. MÉFT (25 janvier 2018), Protocole d'entente avec trois universités financées par des fonds publics. Web: <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/nouvelles/communiqu2018.01.0085.html>
15. Bureau de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick, Rapport de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick. Volume II, audit de performance. 2019, p. 19. Web: <https://www.agnb-vgnb.ca/content/dam/agnb-vgnb/pdf/Reports-Rapports/2019V2/Agrepf.pdf>
16. Statistique Canada, Tableaux de données, Recensement de 2016 - Statistiques du revenu des ménages. Web: <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GK=0&GRP=1&PID=110210&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2016&THEME=119&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>
17. USHER, Alex, Funding for Results in Higher Education, Institut C.D. Howe E-Brief, Septembre 2019. Web: https://www.cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research_papers/mixed/e-brief_295.pdf
18. SPOONER, Marc, Performance-Based Funding in Higher Education, CAUT Education Review, Octobre 2019. Web: https://www.caut.ca/sites/default/files/caut-education-review-performance-based_funding_in_higher_education.pdf
19. CBC (30 juillet 2019), Province unveils 10-year nursing strategy to address nursing shortage. Web: <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/nursing-strategy-registered-nurse-shortage-1.5230246>
20. CBC (30 décembre 2019), Why N.B. universities are graduating fewer nurses - despite demand and incentives. Web: <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/nursing-crisis-new-brunswick-university-seats-1.5409022>
21. CESPM, Tableau 9: Inscriptions par province d'études, statut d'immigrant, province de résidence et niveau d'études - de 2014-2015 à 2018-2019. Web: http://cespm.ca/media/185686/Tableau9_Inscriptions_2018-2019.pdf (NOTE: les chiffres présentés incluent les lignes « International » et « Extérieur du Canada »).

22. CESPM, *Méthodologie conçue par la CESPM pour calculer les données émulant le SISCU pour les inscriptions, le régime d'études, les équivalents à temps plein (ETP) et les équivalents à temps plein pondérés (ETPP) au 1^{er} décembre et pour l'année complète à partir du système d'information amélioré sur les étudiants (SIAE)*, 2004, p.16. Web: http://www.cespm.ca/resources/Methodology_French_Final_May2004.pdf
23. SIDDIQ, Fazley, BARONI, Judy, LYE, Jeannette et NETHERCOTE, Warren C.E., *The Economic Impact of Post-secondary International Students in Atlantic Canada. An Expenditure Analysis*, Dalhousie University School of Public Administration, 2010, pp. 49-51. Web: https://novascotia.ca/lae/HigherEducation/documents/EconImpact_IntStud_AtlCan_2010_eng.pdf
24. GNB, *Un nouveau départ. La stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick 2019-2024*, 2019, p. 8. Web: https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/petl-epft/PDF/PopGrowth/Strategie_croissance_demographique.pdf
25. *Ibid.* p. 11.
26. AAU, *op. cit.* p. 20.
27. DESJARDINS, Michel, LEGRESLEY, Charles et OKANA, Cyprien, *L'immigration francophone au Nouveau-Brunswick. Constats et priorités*. Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, *Livre blanc en immigration*, 2018, p. 19. Web: https://www.sanb.ca/uploads/document/42/file/translations/82/SANB_LivreBlanc_WEB.pdf
28. *Ibid.* p. 27
29. SALL, Leyla, *Rapport final. Thème IV: Accès au monde du travail des immigrants récents d'expression française de la région de l'Atlantique. Niches d'emplois et barrières d'accès au marché du travail des nouveaux immigrants francophones en Acadie des Maritimes*. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2018. pp. 47-48.
30. Données amassées par la FÉÉCUM grâce à un sondage auprès des stagiaires en fin de programme, et affinées par la recherche subséquente. Web: <https://www.feecum.ca/2-feecum/565-informations>
31. Voir section 1. notes xx) et xxi)
32. GNB, *Stratégie en matière de ressources infirmières au Nouveau-Brunswick*, GNB, 2019, p. 6. Web: <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/h-s/pdf/fr/infirmieres/strategie-en-matiere-de-ressources-infirmieres.pdf>